

Dans le cadre du CTDC-Strasbourg (Comité Territorial de Développement des Compétences), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences des entreprises. Son objectif est la mise en place d'une offre de formation répondant aux besoins des entreprises, destinée aux demandeurs d'emploi afin de permettre un retour à l'emploi efficace.

## Organisme de formation

### UFCV Mulhouse

13 Porte du Miroir – 68100 MULHOUSE

Tél. 03 88 15 52 35

Formationpro-al@ufcv.fr

N° déclaration d'activité : 11750896975

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 775685621 0125

## Lieu de la formation

UFCV Mulhouse

► **Conditions d'accueil** : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

## Descriptif de la formation

Diplôme d'Etat de niveau V (CAP-BEP) référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Avec cette formation, vous êtes reconnu comme professionnel de l'animation. Vous exercez principalement dans le cadre associatif, de collectivités territoriales ou au sein d'accueil de loisirs.

### Publics concernés et emplois visés :

Demandeurs d'emploi, salariés souhaitant se qualifier.

Personnes en reconversion ayant un projet professionnel confirmé en lien avec les métiers de l'animation.

Animateur en accueil de loisirs, périscolaires

Animateur socioculturel, enfance-jeunesse

**Codes métiers** : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 44067 ; ROME : G1202, G1203, K1206

**N° fiche RNCP** : 32369

**Code CPF** : 311047

## Calendrier de la formation

**Date de début** : 27 octobre 2021

**Date de fin** : 31 mai 2022

**Cycle** : en alternance

**Durée totale de la formation** : 966 heures dont :

- 427 heures en formation, 35h/semaine

- 539 heures en entreprise, 35h/semaine

**Horaires** : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

► **Parcours partiel** : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter

## Coûts

Coût de la formation : nous consulter.

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

Financement de la formation par la Région Grand Est pour les demandeurs d'emploi ; par l'employeur pour les salariés.

## Statut des stagiaires

- Stagiaire demandeur d'emploi rémunéré : son statut restera celui de demandeur d'emploi avec la même rémunération.

- A défaut : stagiaire de la formation professionnelle percevant une rémunération par l'ASP versée selon les grilles et critères régionaux.

## Exigences préalables à l'entrée en formation

- Avoir 18 ans
- Avoir complété le dossier d'inscription
- Satisfaire aux tests de sélection
- Trouver une structure pour effectuer son stage pratique



& troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **référent handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

## Conditions d'admission

► **Information collective** : 03 mai, 03 juin, 27 août 2021 – 14h

► **Sélections** : 23 et 24 septembre 2021 – journée

► **Effectif Région** : 18 stagiaires

► **Lieu** : UFCV Mulhouse

## Objectifs et contenus de la formation

### Objectifs

- Comprendre l'environnement social, économique et institutionnel de l'action d'animation
- Assurer la sécurité physique, matérielle et affective du public
- Établir des relations de travail et une bonne communication avec les partenaires du terrain
- Proposer des activités adaptées aux besoins

### Contenus

#### UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure

- Se situer dans sa structure et son environnement
- Contribuer au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
- Communiquer dans sa structure

#### UC2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupes

- Accueillir les publics
- Encadrer les groupes dans la vie quotidienne

#### UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe

- Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- Concevoir l'organisation des activités
- Préparer l'évaluation des activités

#### UC4 : Animer des activités

- Conduire des activités, les encadrer et les évaluer

## Retrait des dossiers de candidature

► **Clôture dépôt dossier** : 3 septembre 2021

## Partenaires



CAP EMPLOI 68-67

Handicap, recrutement & maintien



### Engagement qualité des formations

- Certification **Qualiopi** n°2011\_CN\_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Référencement **DataDock**
- **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

### Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

- Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.
- L'action de formation dispose :
  - d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
  - d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
  - d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.
- Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.
- Au moins une visite en milieu professionnel et une rencontre avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv.

### Équivalences d'unités capitalisables

La personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans la colonne de gauche du tableau figurant ci-après obtient les unités capitalisables du CPJEPS mention « animateur d'activités et de vie quotidienne » suivantes :

Diplômes professionnels	CPJEPS AAVQ			
	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
BAPAAT option loisirs du jeune enfant ou option loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectif	X	X	X	X
BAPAAT option loisirs de pleine nature	X			
Note de 10 ou plus à l'épreuve de mise en situation professionnelle du BAPAAT option loisirs du jeune enfant ou option loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectif (validité de 3 ans à la date d'entrée en formation au BAPAAT du candidat)			X	X
CQP Animateur Périscolaire		X		X
CAP Accompagnant Educatif de la Petite Enfance – AEPE.	X	X		
DEAES (Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social)	X			
Diplôme non professionnel	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
BAFA + attestation(s) de 168 h minimum *		X		

\* Attestation(s) du ou des employeur (s) représentant 168 heures minimum d'animation effectuées après obtention du BAFA dans :

- un ou des accueils collectifs de mineurs définis à l'article R.227-1 du code de l'action sociale et des familles
- un ou des centres sociaux et socioculturels ou associations de développement social local
- un ou différents lieux d'accueil d'animation gérés par une collectivité territoriale.

La personne titulaire du CPJEPS mention « animateur d'activités et de vie quotidienne » obtient l'UC suivante du BPJEPS spécialité « animateur » mention « loisirs tout public » :

	BPJEPS SPÉCIALITÉ « ANIMATEUR » MENTION « LOISIRS TOUT PUBLIC »			
	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
CPJEPS AAVQ				X

### 📅 Calendrier prévisionnel de la formation

2021												2022																							
Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin					
	HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE		HC	HE
1	D		1	M		1	V		1	L		1	M	7	1	S		1	M	7	1	M	7	1	V	7	1	D		1	M				
2	L		2	J		2	S		2	M	7	2	J	7	2	D		2	M	7	2	M	7	2	S		2	L	7	2	J				
3	M		3	V		3	D		3	M	7	3	V	7	3	L	7	3	J	7	3	J	7	3	D		3	M	7	3	V				
4	M		4	S		4	L		4	J	7	4	S		4	M	7	4	V	7	4	V	7	4	L	7	4	M	7	4	S				
5	J		5	D		5	M		5	V	7	5	D		5	M	7	5	S		5	S		5	M	7	5	J	7	5	D				
6	V		6	L		6	M		6	S		6	L	7	6	J	7	6	D		6	D		6	M	7	6	V	7	6	L				
7	S		7	M		7	J		7	D		7	M	7	7	V	7	7	L	7	7	L	7	7	J	7	7	S		7	M				
8	D		8	M		8	V		8	L	7	8	M	7	8	S		8	M	7	8	M	7	8	V	7	8	D		8	M				
9	L		9	J		9	S		9	M	7	9	J	7	9	D		9	M	7	9	M	7	9	S		9	L	7	9	J				
10	M		10	V		10	D		10	M	7	10	V	7	10	L	7	10	J	7	10	J	7	10	D		10	M	7	10	V				
11	M		11	S		11	L		11	J		11	S		11	M	7	11	V	7	11	V	7	11	L	7	11	M	7	11	S				
12	J		12	D		12	M		12	V		12	D		12	M	7	12	S		12	S		12	M	7	12	J	7	12	D				
13	V		13	L		13	M		13	S		13	L	7	13	J	7	13	D		13	D		13	M	7	13	V	7	13	L				
14	S		14	M		14	J		14	D		14	M	7	14	V	7	14	L	7	14	L	7	14	J	7	14	S		14	M				
15	D		15	M		15	V		15	L	7	15	M	7	15	S		15	M	7	15	M	7	15	V		15	D		15	M				
16	L		16	J		16	S		16	M	7	16	J	7	16	D		16	M	7	16	M	7	16	S		16	L	7	16	J				
17	M		17	V		17	D		17	M	7	17	V	7	17	L	7	17	J	7	17	J	7	17	D		17	M	7	17	V				
18	M		18	S		18	L		18	J	7	18	S		18	M	7	18	V	7	18	V	7	18	L		18	M	7	18	S				
19	J		19	D		19	M		19	V	7	19	D		19	M	7	19	S		19	S		19	M	7	19	J	7	19	D				
20	V		20	L		20	M		20	S		20	L		20	J	7	20	D		20	D		20	M	7	20	V	7	20	L				
21	S		21	M		21	J		21	D		21	M	7	21	V	7	21	L	7	21	L	7	21	J	7	21	S		21	M				
22	D		22	M		22	V		22	L	7	22	M		22	S		22	M	7	22	M	7	22	V	7	22	D		22	M				
23	L		23	J		23	S		23	M	7	23	J		23	D		23	M	7	23	M	7	23	S		23	L	7	23	J				
24	M		24	V		24	D		24	M	7	24	V		24	L	7	24	J	7	24	J	7	24	D		24	M	7	24	V				
25	M		25	S		25	L		25	J	7	25	S		25	M	7	25	V	7	25	V	7	25	L	7	25	M	7	25	S				
26	J		26	D		26	M		26	V	7	26	D		26	M	7	26	S		26	S		26	M	7	26	J		26	D				
27	V		27	L		27	M	7	27	S		27	L		27	J	7	27	D		27	D		27	M	7	27	V		27	L				
28	S		28	M		28	J	7	28	D		28	M		28	V	7	28	L	7	28	L	7	28	J	7	28	S		28	M				
29	D		29	M		29	V	7	29	L	7	29	M		29	S		29	M	7	29	M	7	29	V	7	29	D		29	M				
30	L		30	J		30	S		30	M	7	30	J		30	D		30	M	7	30	M	7	30	S		30	L	7	30	J				
31	M					31	D					31	V		31	L	7				31	J	7				31	M	7						

#### Total HE/HC

oct	21	nov	84	49	déc	35	56	janv	77	70	févr	63	77	mars	63	98	avr	35	98	mai	49	91	juin									
-----	----	-----	----	----	-----	----	----	------	----	----	------	----	----	------	----	----	-----	----	----	-----	----	----	------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Offre	Formation en centre	Formation en entreprise	Total
Nombre d'heures	427,00	539,00	966,00
Nombre de jours	61,00	77,00	138,00
Moyenne nombre d'heures / jour	7,00	7,00	7,00

#### Légende:

- HC Nombre d'heures en Centre
- HE Nombre d'heure en Entreprise
- 🟡 Volume horaire compatible avec le cadre réponse technique de l'action
- 🟠 Vacances scolaires